



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE | MINISTERIAL CONFERENCE  
SUR LA FRANCOPHONIE | ON THE CANADIAN  
CANADIENNE | FRANCOPHONIE

## Communiqué conjoint

**Pour diffusion immédiate**

Le 13 septembre 2007

### **La participation citoyenne chez les jeunes : une priorité pour les ministres responsables de la francophonie canadienne**

---

Dans le cadre de la XII<sup>e</sup> Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, qui s'est tenue à Halifax les 12 et 13 septembre, les ministres responsables de la francophonie canadienne ont adopté une stratégie pour faciliter la participation citoyenne chez les jeunes francophones.

Une consultation menée auprès des jeunes a permis de déterminer trois domaines clés, soit la participation citoyenne, le développement du leadership et les communications. La Conférence confiera à un comité de mise en œuvre, doté d'une représentation jeunesse, la tâche d'appuyer notamment l'organisation d'un rassemblement de jeunes francophones de tout le pays en 2008. Les jeunes seront invités à faire un rapport de leurs activités lors de la XIII<sup>e</sup> Conférence.

« Pour que la francophonie canadienne demeure dynamique et engagée, il est important que les gouvernements travaillent de façon constructive avec les jeunes afin de mettre en œuvre des projets qui leur permettront de développer un sentiment de fierté face à leur identité francophone et acadienne et de jouer pleinement leur rôle de citoyen », a déclaré l'honorable Chris d'Entremont, ministre de la Santé et ministre des Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse.

Au cours de la Conférence, les ministres ont également discuté du renouvellement à temps des ententes intergouvernementales relatives aux services en français, lesquelles arrivent à échéance en mars 2009. Les ministres ont convenu d'une approche commune pour faciliter la reconduction de ces ententes.

« Le nouveau gouvernement du Canada s'est engagé à collaborer activement avec les gouvernements des provinces et des territoires pour continuer à favoriser l'épanouissement des francophones au pays, a déclaré l'honorable Josée Verner, ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles. Les discussions d'aujourd'hui confirment que la Conférence est un forum privilégié permettant de favoriser une plus grande concertation entre les gouvernements, en vue de renforcer l'appui et la prestation de services à la francophonie canadienne. »

Organisée pour la première fois en 1994, la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne a pour objectif de resserrer les liens entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'améliorer les services en français destinés aux citoyens et de renforcer la francophonie canadienne.

La prochaine Conférence aura lieu à Québec les 17 et 18 septembre 2008 à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la stratégie jeunesse, veuillez consulter la fiche d'information ci-jointe.

-30-

Renseignements :

Jennifer Bourque  
Office des affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse  
902-424-8549  
[bourquja@gov.ns.ca](mailto:bourquja@gov.ns.ca)

Richard Walker  
Attaché de presse  
Cabinet de la ministre du Patrimoine canadien,  
de la Condition féminine et des Langues officielles  
819-994-5978

Donald Boulanger  
Chef p.i., Relations avec les médias  
Patrimoine canadien  
819-994-9101

## FICHE D'INFORMATION

### Stratégie jeunesse pour la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne

#### Contexte

- Au printemps 2007, le Réseau intergouvernemental de la francophonie canadienne de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne a procédé à un recensement des activités jeunesse en cours afin de déterminer les domaines dans lesquels une intervention serait efficace et nécessaire.
- Au cours de l'été 2007, le Réseau a amorcé un dialogue avec des représentants jeunesse de partout au pays afin d'harmoniser ses actions avec les priorités exprimées par les jeunes francophones du Canada.
- Le dialogue a permis de faire les constats suivants :
  - La **participation citoyenne** a été identifiée comme un domaine clé pour l'avenir de la francophonie;
  - Le « **par et pour les jeunes** » a été confirmé comme principe essentiel d'une action de la Conférence dans ce domaine;
  - Un besoin et une volonté de **concertation accrue** entre les différentes associations jeunesse et parmi les acteurs gouvernementaux et communautaires dans ce domaine ont été déterminés.
- Le rôle de la Conférence se concentrera sur le partage des meilleures pratiques et l'exercice d'un leadership stratégique au niveau des partenaires et non dans la création ou la livraison de programmes dans ce domaine.
- Dans le contexte de cette stratégie, la **participation citoyenne** fait référence à l'implication et la participation sociale des jeunes au développement local, provincial, territorial, régional ou national.

#### Stratégie jeunesse

- Encourager les gouvernements membres de la Conférence à prendre des mesures pour faciliter la participation citoyenne chez les jeunes francophones.
- Encourager une concertation accrue des intervenants des milieux jeunesse francophones du pays en matière de participation citoyenne.
- Appuyer le développement du leadership chez les jeunes francophones du Canada.

#### Plan d'action 2008

- Création d'un comité de mise en œuvre de la stratégie avec une représentation jeunesse.
- Appui à l'organisation d'un rassemblement de jeunes francophones en 2008 :
  - Forum de formation en leadership et d'échange en lien avec la participation citoyenne;
  - Les participants pourraient présenter un rapport à la Conférence de 2008 à Québec en marge des activités entourant le Sommet de la Francophonie.